

1,7 million d'habitants dans le rural

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 123 • Avril 2021



D'après la nouvelle approche de l'Insee basée sur la grille de densité, près de 3 200 communes sont « rurales » dans les Hauts-de-France. Elles couvrent 82 % du territoire régional et abritent un peu plus de 1,7 million de personnes, soit 29 % de la population régionale. C'est la proportion la plus faible de France de province derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au sein de cette ruralité, les communes périurbaines sont les plus dynamiques démographiquement et les plus favorisées, avec des niveaux de vie plus élevés et une pauvreté plus modérée. Elles sont très présentes dans le sud de la région tourné vers l'Île-de-France, mais beaucoup moins dans le Pas-de-Calais et le Nord, l'un des départements français les plus urbains. À l'inverse, les communes rurales autonomes sont plus représentées dans l'Aisne et la Somme. Elles ont une population plus stable, plus âgée, mais aussi plus exposée à la pauvreté monétaire. Pour autant, les communes rurales des Hauts-de-France ont en commun de regrouper des habitants plus jeunes qu'en France de province.

Faible urbanisation, peuplement modéré, poids de l'agriculture, importance des espaces peu artificialisés, le caractère rural d'un territoire renvoie à de multiples dimensions. Fondé sur un critère morphologique, un nouveau zonage réalisé par l'Insee définit l'espace rural ► **définitions.**

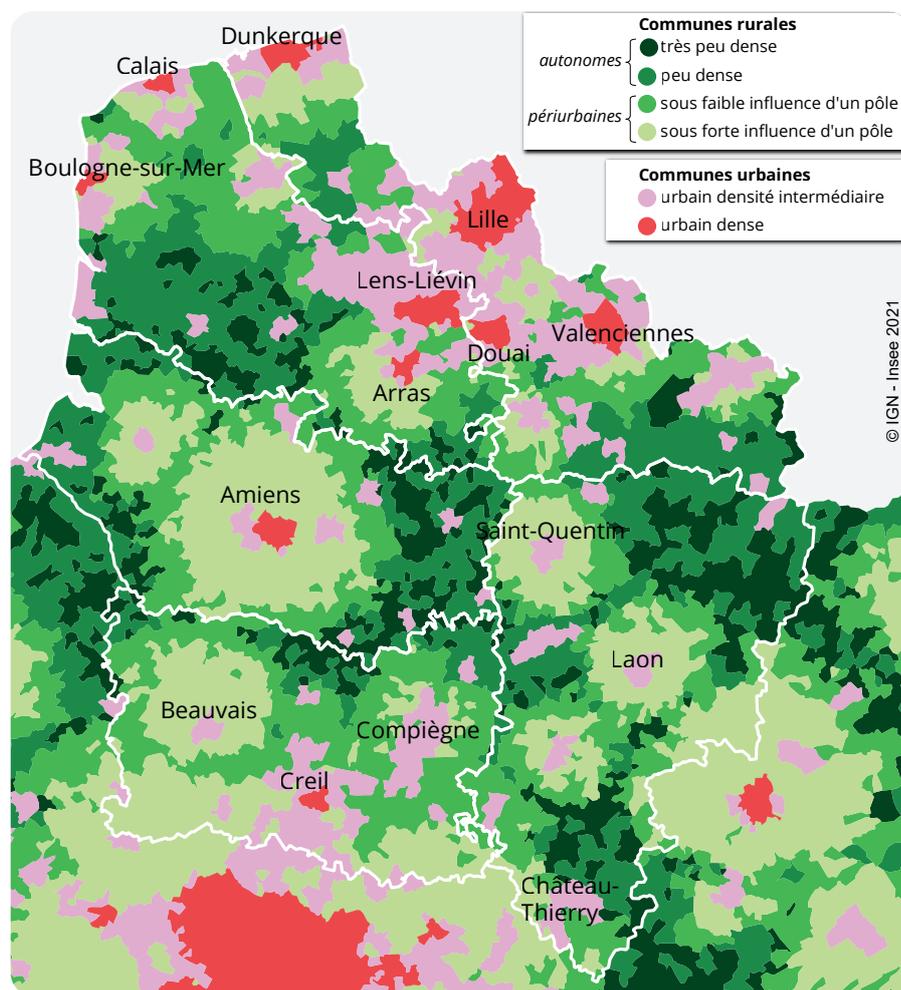
Selon cette définition, 3 158 communes sont rurales dans les Hauts-de-France en 2018 ► **encadré**, soit 83 % des communes de la région contre 90 % en France de province ► **figure 1.** Elles occupent ainsi 26 300 km², c'est-à-dire 82 % de la superficie de la région, un peu moins que la moyenne de province (89 %).

Trois habitants sur dix vivent dans le rural

En 2018, les communes rurales des Hauts-de-France abritent 1 759 000 habitants, soit 29 % de la population régionale. C'est 11 points de moins qu'en France de province (40 %), ce qui fait de la région la deuxième la moins rurale de province derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 %) ► **figure 2.**

Avec un poids de la population rurale très supérieur à la moyenne de province, la Somme et l'Aisne sont les départements les plus ruraux de la région (respectivement 54 % et 58 %). À l'inverse, le Nord est le quatrième département le plus urbain de France de province. Seule 15 % de sa population vit dans une commune rurale. Dans le Pas-de-Calais (26 %) et l'Oise (37 %), la part de personnes vivant dans le rural est plus proche de la moyenne régionale.

► 1. Catégorisation des communes rurales et urbaines des Hauts-de-France

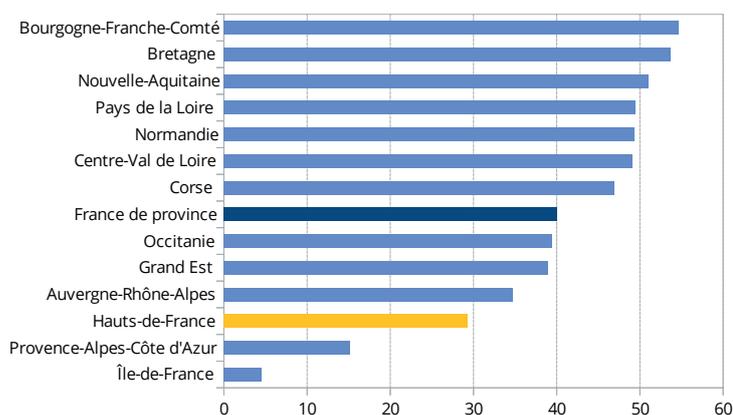


Source : Insee.

Le rural autonome très présent dans l'Aisne et la Somme

Le positionnement des espaces urbains de la région dessine une géographie très contrastée des territoires ruraux ► **figure 1**. Alors que moins d'un habitant des Hauts-de-France sur dix vit dans une commune rurale autonome, ces proportions atteignent un habitant sur quatre dans l'Aisne ► **figure 3** et un sur cinq dans la Somme (17 % en province). À l'inverse, la partie nord de la région est plus urbanisée et les territoires ruraux (autonomes et périurbains) y sont moins présents. Dans le Pas-de-Calais, le rural périurbain regroupe 17 % de la population et le rural autonome seulement 9 %. Le rural périurbain est encore moins présent dans le Nord. Il n'abrite qu'un habitant sur dix, et le rural autonome seulement 4 %. A contrario, plus d'un Nordiste sur deux réside dans une commune urbaine dense, l'un des ratios les plus élevés au niveau national. Les territoires ruraux périurbains se concentrent davantage dans la partie sud de la région, tout particulièrement dans l'Oise. Près de quatre Isariens sur dix vivent dans une commune rurale sous l'influence d'un centre urbain, la plus forte part de la région et l'une des plus élevées de province. Sous l'influence de l'Île-de-France, de nombreux actifs résidant dans le sud de la région travaillent à Paris ou dans l'un des pôles secondaires de l'aire francilienne (Meaux, Mantes-la-Jolie, Creil et Melun). De la même manière, 33 % des Samariens vivent dans une commune rurale périurbaine, le plus souvent dans la couronne de l'aire amiénoise, la plus étendue de la région.

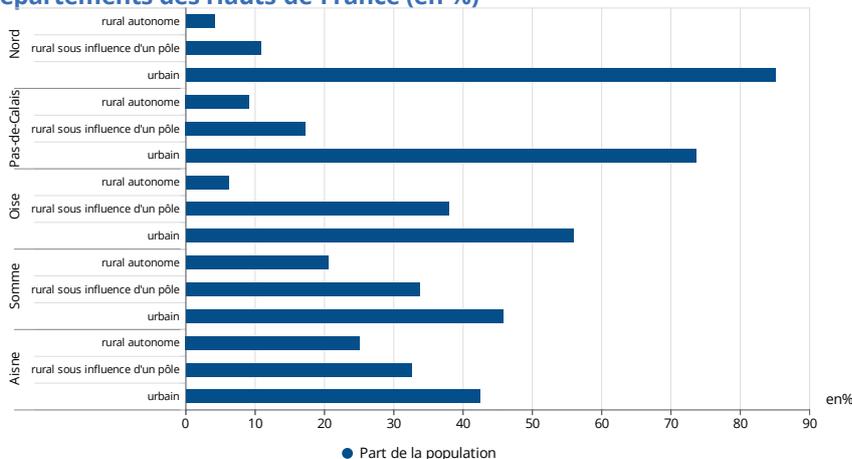
► 2. Part de la population rurale selon les régions (%)



Lecture : Dans les Hauts-de-France, 29 % de la population vit dans une commune rurale. Cette part est de 40 % en France de province.

Source : Insee, recensement de la population 2018.

► 3. Répartition de la population rurale par type de commune dans les départements des Hauts-de-France (en %)



Lecture : Dans le Nord, 4 % de la population vit dans une commune rurale autonome en 2018, 11 % dans une commune rurale sous l'influence d'un pôle et 85 % dans une commune urbaine.

Source : Insee, recensement de la population 2018.

Encadré : des territoires ruraux sous influence des villes, d'autres plus autonomes

Pour mieux appréhender la grande diversité des espaces ruraux, un critère de type fonctionnel permet de distinguer quatre catégories de communes rurales en fonction de l'importance des liens avec les pôles d'emplois, mesurée à partir du zonage en aires d'attraction des villes.

Les deux premières catégories regroupent les **territoires ruraux sous l'influence des pôles d'emploi**, qu'on peut qualifier de « périurbains ». Ces communes appartenant à la couronne de l'aire d'attraction d'une ville de plus de 50 000 habitants peuvent être différenciées selon l'influence qu'exerce leur pôle sur elles. Ainsi, pour les communes rurales sous forte influence d'un pôle d'emploi, au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de l'aire. En revanche, pour les communes rurales sous faible influence, cette part vaut entre 15 % et 30 %. Les Hauts-de-France sont la région de province où les territoires ruraux périurbains occupent le plus d'espace (51 % de la superficie régionale contre 36 % au niveau de la France de province). Cependant, ils accueillent en proportion moins d'habitants qu'en France de province (20 % contre 23 %).

Les deux autres catégories recouvrent les **communes rurales hors de l'influence des pôles d'emploi**. Ce sont les communes peu denses et très peu denses situées hors des couronnes des aires de plus de 50 000 habitants. On y trouve donc à la fois les communes des petites aires de moins de 50 000 habitants ainsi que celles situées hors des aires d'attraction des villes. On peut parler de territoires ruraux « autonomes » dans la mesure où ils n'ont pas, ou peu, de liens avec les grands pôles d'emplois. La grille de densité permet de distinguer au sein de ces espaces les communes très peu denses des communes peu denses, qui se différencient par leurs caractéristiques sociodémographiques. En particulier, la population des communes très peu denses est un peu plus âgée. Les communes rurales autonomes regroupent seulement 9 % de la population régionale contre 17 % en France de province.

Les autres communes de la région sont les **communes urbaines** (denses ou de densité intermédiaire). Dans les Hauts-de-France, plus de 7 habitants sur 10 y habitent contre 6 sur 10 en France de province.

L'Insee Hauts-de-France a réalisé en 2017 une série d'études sur les territoires ruraux s'appuyant sur une approche similaire ► **pour en savoir plus**, mais qui s'intéressait principalement aux territoires qualifiés ici d'« autonomes ». Cette nouvelle définition de la ruralité intègre donc la dimension « périurbaine » du rural, regroupant les communes les plus en lien avec les pôles urbains, mais considérées comme rurales au regard de leur faible densité.

Construit à partir d'une approche similaire basée sur la grille de densité, le zonage rural complète ainsi le zonage en aires d'attraction des villes et ces deux zonages permettent d'appréhender dans leur globalité les différents profils de territoires de la région.

► 4. Répartition de la population en 2018 et évolution démographique entre 2008 et 2018 selon les types d'espaces

	Hauts-de-France					France de province	
	Population 2018		Taux de variation annuel moyen (%) 2008-2018			Population 2018	2008-2018 (%)
	Effectif	%	total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire	%	total
Rural	1 758 840	29,3	0,3	0,3	0,0	40,0	0,5
Rural autonome	544 137	9,1	0,0	0,1	- 0,1	17,1	0,1
Rural très peu dense autonome	87 149	1,5	0,1	0,3	- 0,2	3,0	- 0,1
Rural peu dense autonome	456 988	7,6	- 0,1	0,1	- 0,1	14,1	0,2
Rural périurbain	1 214 703	20,2	0,4	0,4	0,1	22,9	0,8
Rural sous faible influence d'un pôle	620 271	10,3	0,4	0,3	0,1	11,0	0,7
Rural sous forte influence d'un pôle	594 432	9,9	0,4	0,4	0,0	11,9	0,9
Urbain	4 245 268	70,7	0,1	0,5	- 0,4	59,9	0,4
Densité intermédiaire	2 298 872	38,3	0,1	0,3	- 0,2	32,4	0,4
Dense	1 946 396	32,4	0,0	0,7	- 0,6	27,5	0,4
Ensemble	6 004 108	100,0	0,1	0,4	- 0,3	100,0	0,4

Lecture : Dans les Hauts-de-France, les communes rurales regroupent 1 758 840 habitants en 2018, soit 29,3 % de la population régionale. Elles bénéficient d'une croissance annuelle moyenne de + 0,3 % entre 2008 et 2018, portée exclusivement par l'excédent naturel (+ 0,3).

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

Le périurbain moteur de la croissance démographique du rural

Comme au niveau national, les communes rurales sont plus dynamiques démographiquement que leurs homologues urbaines. Elles ont ainsi gagné 48 000 habitants entre 2008 et 2018 dans les Hauts-de-France, soit en moyenne + 0,3 % par an (contre + 0,1 % pour les communes urbaines). Cette poussée est plus modérée qu'en France de province (+ 0,5 %) compte tenu de la faible dynamique démographique de la région ► **figure 4**.

Ce sont exclusivement les espaces ruraux périurbains qui portent cette croissance. Leur population a augmenté de 0,4 % en moyenne par an entre 2008 et 2018, qu'ils dépendent faiblement ou fortement d'un pôle, soit + 25 000 habitants pour chacune de ces deux catégories en 10 ans. Cette hausse s'explique essentiellement par l'accroissement naturel (+ 0,4 %), l'excédent migratoire étant faible (+ 0,1 %). Dans la région, c'est pourtant la seule catégorie de communes rurales qui gagne des habitants au jeu des migrations résidentielles, essor démographique continu depuis 1975 (+ 0,7 % contre + 1,0 % en France de province), résultante du mouvement de périurbanisation. Sur les 59 100 citadins qui déménagent dans le rural en 2017, les trois quarts s'installent dans une commune rurale sous influence d'un pôle. C'est la plus forte proportion de France de province (65 %), devant Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes (66 % chacun). À l'opposé, 51 200 ruraux se sont établis en ville.

Dans les communes rurales autonomes des Hauts-de-France, la population stagne sur la période 2008-2018, et leur dynamique est proche de celle observée en France de province.

Une population rurale plus âgée mais moins qu'en province

Offre d'enseignement et de formation pour les étudiants, emplois pour les actifs, aménités et cadre de vie orientent les préférences résidentielles. Les habitants des territoires ruraux sont ainsi un peu plus âgés que leurs homologues urbains : 48 % ont moins de 40 ans contre 52 % en ville. Comme au niveau national, les 15-24 ans sont sous-représentés dans l'espace rural car ils déménagent fréquemment vers les centres urbains pour poursuivre leurs études ou chercher un travail. Ils représentent respectivement 10 % de la population rurale (aussi bien autonome que périurbaine) contre 14 % des citadins. À l'inverse, les plus de 65 ans vivent plus souvent dans les espaces ruraux, particulièrement ceux hors de l'influence des pôles urbains. Ils sont ainsi un sur cinq dans les communes rurales autonomes de la région. Pour autant, c'est beaucoup moins qu'au niveau national où une personne sur quatre y a plus de 65 ans. Dans les communes très peu denses de la région, le poids des seniors par rapport aux jeunes est particulièrement plus faible qu'au niveau national puisqu'il y a seulement 64 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 25 ans contre 110 en province ► **figure 5**. Ces signes d'un vieillissement moins marqué sont à rapprocher du fait que la région est la plus jeune de métropole après l'Île-de-France. Si les personnes seules vivent moins souvent dans le rural, les familles avec enfants y sont surreprésentées, particulièrement dans les communes périurbaines. Elles regroupent effectivement 54 % de la population de ces communes rurales (50 % dans le rural autonome) contre 45 % en ville. Cette proportion est aussi légèrement supérieure à celle de France de province (51 %).

Des niveaux de vie plus élevés et une pauvreté moins marquée dans le rural périurbain

Les habitants des communes rurales des Hauts-de-France bénéficient en moyenne d'un niveau de vie ► **définitions** plus favorable que les urbains. La moitié d'entre eux ont un niveau de vie supérieur à 20 800 € en 2017, contre 19 800 € pour les citadins. Bien que ces niveaux de vie soient inférieurs à ceux observés en France de province, ces différences y sont comparables. De surcroît, les habitants des espaces ruraux sont moins exposés en moyenne à la pauvreté monétaire ► **définitions** que leurs homologues urbains (12 % contre 20 % en 2017). Cependant, ceux vivant dans le rural autonome sont davantage confrontés à des situations de pauvreté que ceux résidant dans le périurbain, dans la région comme au niveau national. Ainsi, 16 % des habitants d'une commune rurale autonome vivent sous le seuil de pauvreté contre 14 % en France de province. À l'inverse, les espaces ruraux sous forte influence des centres urbains sont beaucoup mieux lotis. Seule 8,9 % de la population y est en situation de pauvreté, soit une proportion deux fois moins importante qu'en moyenne régionale. Dans ces communes, le niveau de vie médian atteint 22 400 € par an.

Les ménages aux revenus les plus élevés et les plus modestes étant relativement moins nombreux dans les communes rurales, les inégalités y sont de fait moins prononcées que dans les territoires urbains. Les 10 % de ménages les plus aisés ont un niveau de vie en moyenne 2,9 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres. Cette proportion atteint 3,3 en ville.

► 5. Comparaison des différentes catégories de communes selon différents critères

	Part des plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 25 ans		Part de la population en ménage en couples avec enfants		Part des agriculteurs		Part des ouvriers		Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	
	Hauts-de-France	Province	Hauts-de-France	Province	Hauts-de-France	Province	Hauts-de-France	Province	Hauts-de-France	Province
Rural	59,6	78,9	52,8	47,8	2,8	4,1	26,8	25,4	11,0	10,6
Rural autonome	67,0	97,4	49,9	43,6	4,0	5,9	32,3	28,4	7,5	8,1
Rural autonome très peu dense	64,3	110,1	51,7	42,0	7,8	12,8	33,2	26,3	7,3	7,3
Rural autonome peu dense	67,5	95,0	49,6	43,8	3,2	4,4	32,1	28,9	7,5	8,2
Rural périurbain	56,4	66,6	54,0	51,2	2,4	2,9	24,6	23,4	12,4	12,3
Rural sous faible influence d'un pôle	56,2	70,9	53,8	50,0	2,6	3,5	27,2	25,9	10,7	10,6
Rural sous forte influence d'un pôle	56,6	62,7	54,2	52,4	2,1	2,3	21,9	21,2	14,1	13,7
Urbain	51,7	66,3	45,4	40,4	0,3	0,4	23,4	19,5	15,7	18,2
Densité intermédiaire	58,7	76,1	47,0	42,6	0,5	0,6	25,2	21,8	13,1	15,0
Dense	44,2	56,1	43,6	37,8	0,1	0,1	21,1	16,9	18,8	22,0
Ensemble	53,8	71,1	47,6	43,6	1,1	2,0	24,5	22,0	14,2	15,0

Lecture : Dans les Hauts-de-France, les communes rurales autonomes regroupent 67 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 25 ans contre 97,4 en France de province.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Les agriculteurs et les ouvriers plus présents dans le rural autonome

Longtemps concentré dans les territoires ruraux, l'emploi agricole y a très fortement diminué. Cependant, les agriculteurs composent encore 4 % des actifs des communes rurales autonomes, soit environ 8 000 actifs ► **figure 5**. Cette part atteint 8 % dans les communes très peu denses, ce qui reste plus faible qu'en France de province (13 %), mais nettement supérieur à la moyenne régionale (1 %).

Les ouvriers résident également plus fréquemment dans l'espace rural, et plus particulièrement dans les communes autonomes. Ils sont environ 68 000 dans les Hauts-de-France, soit 27 % des actifs ruraux. Dans les communes hors de l'influence des villes, ils regroupent 32 % des actifs, davantage que dans les autres régions de province. Ils constituent ainsi dans les communes très peu denses la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée devant les employés.

À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures résident davantage dans les communes urbaines et celles sous leur forte influence. Ces deux types d'espace abritent ainsi plus de 85 % des cadres de la région. Leur part diminue à mesure qu'on s'éloigne des centres urbains et ne représentent plus que 7 % de la population dans le rural autonome, soit deux fois moins que dans l'urbain. ●

► Définitions

La **grille communale de densité** prend en compte la population communale et sa répartition dans l'espace. Elle s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. L'importance de ces zones agglomérées au sein des communes va permettre de les caractériser selon quatre niveaux de densité (très peu dense, peu dense, de densité intermédiaire, dense). Parmi ces quatre niveaux, les communes rurales sont les communes très peu denses et peu denses. [Une note détaillant la méthode de construction de la grille communale de densité est disponible sur Insee.fr.](#)

Le CNIS préconise désormais l'usage de cette nouvelle approche statistique du rural et des quatre catégories de communes rurales décrites dans cette étude.

Une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine, soit 1 086 € nets par mois pour une personne vivant seule en 2018. Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible (c'est-à-dire après transferts sociaux) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon une échelle d'équivalence préconisée par l'OCDE : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

► Pour en savoir plus

- D'Alessandro C., Levy D., Regnier T., « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », dans « La France et ses territoires », *Insee Références*, avril 2021.
- [Les études sur l'espace rural des Hauts-de-France](#), Insee Hauts-de-France, 2017-2018
- Bréfort M., Gicquiaux C., « Plus de neuf habitants des Hauts-de-France sur dix vivent dans une aire d'attraction des villes », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 113, octobre 2020.

Géraldine Caron,
Cyril Gicquiaux
Insee Hauts-de-France

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet
Rédacteur en chef :
Hugues Lermechin

Maquette :
Insee,
Comme un Arbre!

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2021

www.insee.fr

@ InseeHdf

